

Le 2 novembre 2020

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 2 novembre 2020 à 20 heures, à laquelle assemblée étaient présents: M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Marlène Bourgault, Mme Francine Couette, MM. Luc Paris, Clermont Pelletier, Sébastien Thibault et Simon Pelletier tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés 2020-197

RÉSOLUTION SÉANCE HUIS CLOS

Le conseil de la municipalité de Saint-Pamphile siège en séance ordinaire ce lundi 2 novembre 2020 à la Salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Pamphile.

Sont présents à cette séance : Mario Leblanc, Francine Couette, Clermont Pelletier, Marlène Bourgault, Sébastien Thibault, Simon Pelletier et Luc Paris.

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil municipal peuvent maintenant se dérouler publiquement;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens, les membres du conseil et tout autre personne qui assiste à la séance doivent respecter les mesures sanitaires imposées par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Pamphile a procédé à l'installation de matériel afin de préserver la sécurité des membres du conseil lors de séances dans la salle du conseil, mais que cette salle est restreinte pour accueillir des visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE la séance du conseil sera diffusée en direct sur le canal communautaire et enregistrée et rediffusée dans les jours suivant la séance sur le canal communautaire, sur la page Facebook ainsi que sur la chaîne Youtube de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont été préalablement invités via le canal communautaire et sur la page Facebook à soumettre leur question pour la période réservée à celles-ci par courriel ou par téléphone afin qu'elles puissent être soumises lors de la séance du conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie téléphonique.

Rés. 2020-198

ACCEPTATION ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Sébastien Thibault et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2020-199

ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 octobre soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et la directrice générale présente à l'assemblée en cours.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés 2020-200

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-005 CONCERNANT LES ANIMAUX

Il est proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par le conseiller Sébastien Thibault et résolu que le règlement 2020-005 Concernant les animaux soit adopté et que celui-ci soit disponible sur le site internet.

Rés 2020-201

ADOPTION DE LA MISE A JOUR DE LA POLITIQUE DE TRAVAIL

Il est proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par le conseiller Simon Pelletier et résolu que la mise à jour de la politique de travail de la municipalité soit adoptée.

Rés 2020-202

AUTORISATION TRANSFERT DE BUDGET

Il est proposé par le conseiller Sébastien Thibault, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu d'autoriser les transferts de budget suivants :

IMMOBILISATIONS

23 07000 722 Aménagement parc industriel → 23 04000 721 Voirie Infrastructures : 25 000\$

23 08000 725 Équipement aréna → 23 04000 725 Équipement voirie : 9 000\$

23 08000 725 Équipement aréna → 23 04001 725 Réseau d'éclairage : 3 500\$

FONCTIONNEMENT

02 11000 454 Formation et perfectionnement élus → 02 41200 419 Services techniques purification de l'eau : 2 000\$

02 13000 416 Honoraire étude organisationnelle → 02 41200 419 Services techniques purification de l'eau : 3 000\$

02 32001 525 Entretien véhicule Dodge 2008 → 02 41200 419 Services techniques purification de l'eau : 3 000\$

02 32001 631 Carburant Dodge 2008 → 02 41200 419 Services techniques purification de l'eau : 2 500\$

02 62001 340 promotion touristique local → 02 19000 349 promotion municipale publicité : 4500.00\$

Rés 2020-203

RÉSERVE FINANCEMENT MTQ

ATTENDU QUE l'emprunt pour la subvention du MTQ pour les travaux sur Elgin Sud et au rang des Gagnon a été conclu pour un remboursement sur 20 ans;

ATTENDU QUE le Ministère du Transport remboursera les montants empruntés sur 10 ans;

Il est proposé par la conseillère Francine Couette, appuyé par la conseillère Marlène Bourgault et résolu que le montant de 43 900\$ reçu à l'avance du Ministère des Transports soit placé dans le compte de bilan 55 16920 000 - Revenus perçus d'avance Financement MTQ.

Rés. 2020-204

ACHAT D'UNE CAGE DE SÉCURITÉ

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu d'acheter une cage de sécurité de location Battlefield Équip Québec au montant de 7500.00\$ au lieu du montant prévue de 4500.00\$ et ce, en raison d'augmentation de prix depuis l'acceptation de l'achat et de la période de COVID 19.

Rés. 2020-205

DEMANDE D'EXTENSION DE NOTRE DEMANDE MADA

Considérant que la responsable du dossier nous a quitté pour un congé et que nous avons dû procéder à l'engagement d'une nouvelle personne pour la préparation de la mise à jour de la MADA;

Considérant que le dossier n'a pu être avancé en raison de circonstances hors de notre contrôle;

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu que le conseil municipal demande une extension de 6 mois pour déposer notre mise à jour de la MADA auprès du Ministère des aînés et des proches aidants.

Rés. 2020-206

ENGAGEMENT CONTRACTUEL POUR DÉFI PIERRE DAIGLE

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui par le conseiller Sébastien Thibault et résolu que la municipalité sollicite l'engagement de Mme Annick Bélanger pour l'organisation de l'édition 2021 du Défi Pierre Daigle et ce, si l'évènement peut avoir lieu. Un montant de 1200.00\$ sera accordé en deux versements un en mai et l'autre en septembre.

Rés. 2020-207

RAPPORT SUR LES PERMIS

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que le rapport sur l'émission des permis suivant soit par la présente accepté :

Rés 2020-208

AFFICHES BIENVENUE

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu de faire l'achat de 2 affiches BIENVENUE de Lettrage et enseigne SDL au montant de 4500.00\$ plus taxes.

Rés. 2019-209

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2020 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de octobre 2020 au montant de 209 928.03\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Marie-Claude Chouinard, dir. gén. par intérim

Rés 2020-210

RÉSOLUTION CONCERNANT LE PROGRAMME DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Fédération canadienne des municipalités a mis en place un programme de gestion des actifs municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités organise, dans le cadre de ce programme, des activités liées à la sensibilisation sur la gestion des actifs municipaux à l'intention des membres de la FQM;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a sollicité la MRC de L'Islet pour participer à ces activités, comprenant notamment des ateliers de formation en 2020 et la tenue d'un symposium sur la gestion des actifs en 2021;

CONSIDÉRANT l'intérêt de plusieurs municipalités de la MRC à participer à ces activités;

- Que la Ville Saint-Pamphile signifie à la FQM son intérêt de participer aux activités prévues en 2020 sur la gestion des actifs;
- S'engage à collaborer aux différentes étapes du projet (formations, symposium) prévues en 2020 et 2021.
- Que trois personnes participeront à ce programme.

Il est proposé par la conseillère Francine Couette, appuyé par la conseillère Marlène Bourgault et résolu d'autoriser 3 personnes à participer à ce programme.

Rés 2020-211

ADHÉSION FQM

Proposé par le conseiller Luc Paris, appuyé par la conseillère Francine Couette et résolu que la Ville de Saint-Pamphile adhère à la FQM pour un montant de 2697.26\$.

Rés. 2019-212

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que la présente assemblée soit close. Il est 20 h 55.

Mario Leblanc, maire

Marie-Claude Chouinard, Directrice générale par intérim